Rapport Pays 2023

GUINÉE

Mobiliser les financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte

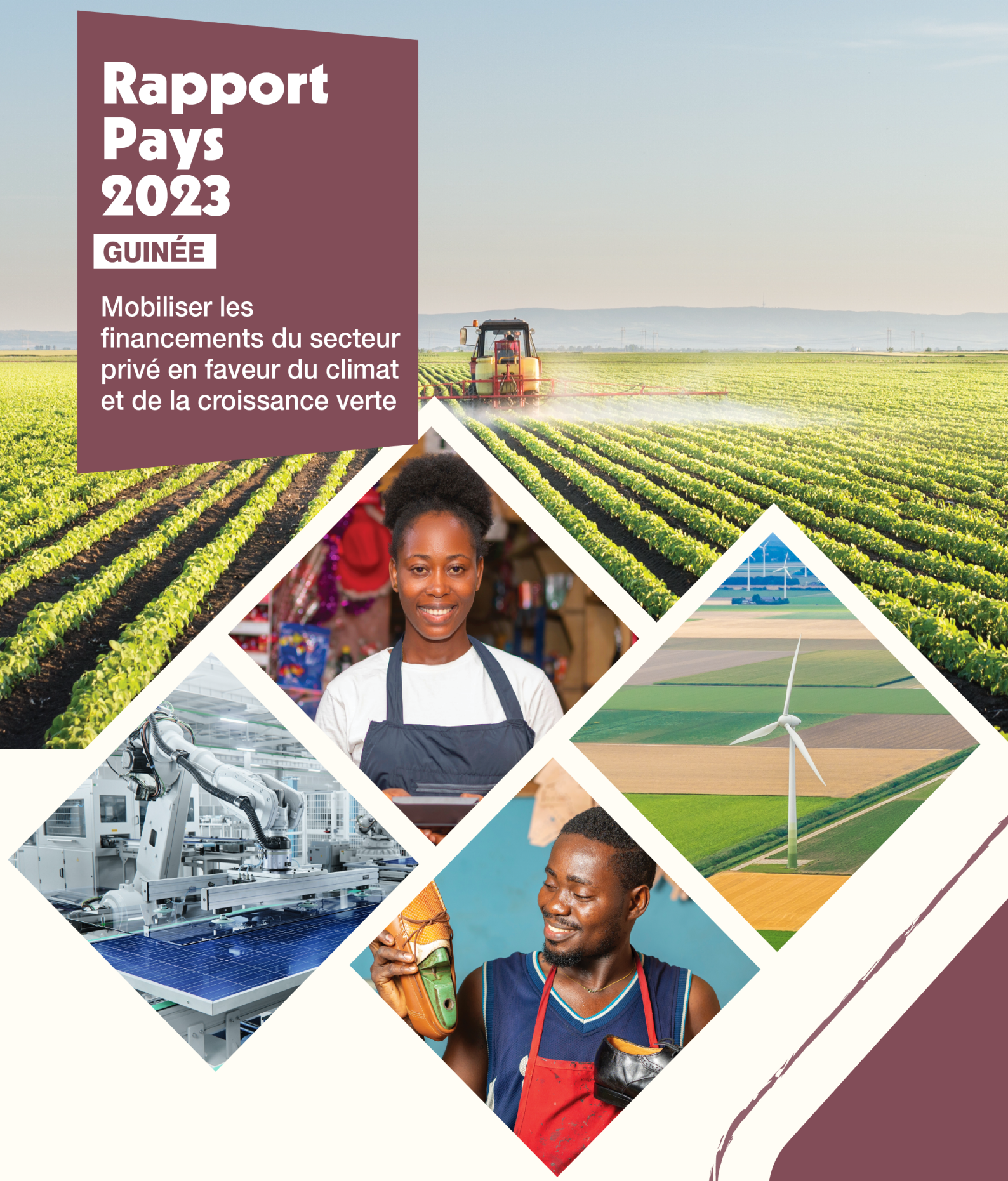

AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Rapport Pays 2023

GUINÉE

Mobiliser les financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte

AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

© 2023 Banque africaine de développement

Groupe de la Banque africaine de développement
Avenue Joseph Anoma
01 BP 1387 Abidjan 01
Côte d'Ivoire
www.afdb.org

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

REMERCIEMENTS

Le présent Rapport Pays 2023 pour la Guinée a été préparé par la Vice-présidence pour la gouvernance économique et la gestion des connaissances, sous la direction générale de M. Kevin C. URAMA, Vice-président et Économiste en chef, avec l'appui de M. Éric K. OGUNLEYE, de M. Amadou BOLY et de Mme Amah Marie-Aude E. KOFFI.

La préparation du rapport a été dirigée et coordonnée par Ferdinand BAKOUP, Directeur par intérim du Département des économies-pays, avec une équipe centrale composée d'Audrey CHOUCHANE, Économiste en chef pour l'Afrique du Nord et Chef de division par intérim, Division des Économies-pays 1 (Afrique centrale, Afrique du Nord et Afrique de l'Ouest), Guy-Blaise NKAMLEU, Économiste en chef pour l'Afrique de l'Ouest, Richard A. DOFFONSOU, Économiste-pays en chef pour la Guinée, et Tricia Effe BAIDOO, Assistante de l'équipe, Département des Économies des pays.

Les commentaires et contributions formulés dans le cadre de l'examen par l'équipe-pays de la région Afrique de l'Ouest dirigée par Joseph Martial RIBEIRO, Directeur général adjoint de la région Afrique l'Ouest et Léandre BASSOLE, Responsable pays, ont été transmis par Charleine M. LUSAMBA, Chargée principale Fragilité et résilience et Biry DIAGANA, Consultant du Bureau de coordination des États en transition dirigé par Yéro BALDEH, Directeur, par Bruno AKA, Chargé de système de paiement et finance digitale et Rivaldo KPADONOU, Consultant, du Département développement du secteur financier dirigé par Ahmed ATTOUT, par Philippe D. TOUS, Chargé principal des ressources naturelles et Koffi KPOGNON, Consultant, du Centre africain de gestion des ressources naturelles et d'investissement, dirigé par Vanessa USHIE, Directrice par intérim. Des commentaires ont également été transmis par Betty Y. CAMARA, Consultante du Département politique macroéconomique, des prévisions et de la recherche, dirigé par Abdoulaye COULIBALY, Directeur-Responsable, Anthony SIMPASA et Jaoui FADEL, Chefs de la Division de la politique macroéconomique, de la soutenabilité de la dette et de la prévision, et de la Division de l'impact microéconomique, institutionnel et sur le développement.

Jessica Omukuti (Université d'Oxford) et le professeur Anil Markandya (Centre basque pour le changement climatique) ont contribué aux notes d'information relatives au rapport. Les professeurs Dramane COULIBALY (Université Lumière Lyon 2 et GATE-CNRS), Kalame FOBISIE (FOKABS), Riad SULTAN (Université de Maurice) ont contribué à titre de pairs évaluateurs externes.

Les données figurant dans le rapport ont été compilées par le Département des statistiques, dirigé par Louis KOUAKOU, Directeur par intérim et Chef de la division des statistiques économiques et sociales, avec la participation d'Anouar CHAOUCH, Soumaila KARAMBIRI et Stéphane HAUHOUOT. La couverture du rapport a été conçue à partir d'une proposition graphique de Laetitia YATTIEN-AMIGUET et Justin KABELE, du Département des relations extérieures et de la communication de la Banque. L'édition a été assurées par Ahmadou Gaye et la mise en page a été assurée par Arinze Ikeli.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENT **3**

LISTE DES GRAPHOQUES **5**

LISTE DES ENCADRÉS **5**

LISTE DES TABLEAUX **5**

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS **6**

PRINCIPAUX MESSAGES **8**

I. INTRODUCTION **11**

II. DEVELOPPEMENTS ECONOMIQUES RECENTS ET PERSPECTIVES **13**

2.1. Développements macroéconomiques récents 13

2.2. Perspectives et risques 15

III. FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVE POUR LE CLIMAT ET LA CROISSANCE VERTE EN GUINEE **17**

3.1 L'impératif de la croissance verte et le rôle du financement du secteur privé en Guinée 17

3.2 Déficit de financement privé pour l'action climatique et la croissance verte 20

3.2.1 Flux financiers courant 20

3.2.2 Besoins de financement futur du secteur privé 21

3.2.3. Mécanismes novateurs de financement du secteur privé pour la croissance verte et l'action climatique 23

3.3. Opportunités de mobilisation des financements du secteur privé pour la croissance 23

3.3.1 Possibilités d'investissements du secteur privé 23

3.3.2 Obstacles aux investissements du secteur privé 23

3.3.3 Voies de mobilisation des financements du secteur privé pour la croissance verte et l'action climatique en Guinée 24

IV. CAPITAL NATUREL POUR LE FINANCEMENT CLIMATIQUE ET LA CROISSANCE VERTE **27**

4.1 L'évolution du capital naturel 27

4.1.1.Ressources renouvelables 27

4.1.2. Ressources non renouvelables 29

4.2 Possibilité d'accroître la contribution du capital naturel en Guinée 29

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS CLES DE POLITIQUES PUBLIQUE **31**

5.1 Possibilité d'accroître la contribution du capital naturel en Guinée 31

5.2 Recommandations stratégiques pour le financement du secteur privé en faveur du changement climatique et de la croissance verte 31

5.2.1 Gouvernement guinéen 31

5.2.2 Banques multilatérales de développement et les PTF 32

5.3 Recommandations de politiques pour accroître la contribution du capital naturel au financement de la lutte contre les changements climatiques et la croissance verte 33

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES **35**

LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 3.1 Indice de croissance verte de la Guinée
Figure 3.2 Indice de croissance verte de la Guinée en comparaison avec la moyenne de l'Afrique
Figure 3.3 Composantes de l'indice de croissance verte de la Guinée
Figure 3.4 Potentiel investissement privé pour s'adapter aux sécheresses et aux inondations en Guinée, entre 2021 et 2040 (% du PIB)
Figure 3.5 Déficit annuel estimé de financement privé pour certains besoins résiduels de financement climatique en Guinée (sur la base de la figure 2.12 du rapport PEA 2023)

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1 Allocation de droits de tirages spéciaux (DTS) du FMI en réponse à la crise alimentaire
Encadré 2 Quelques potentialités minières de la Guinée

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Indicateurs macroéconomiques (% du PIB)
Tableau 2 Besoins de financement selon les objectifs climatiques
Tableau 3 Récapitulatif des véhicules financiers et types de financement par secteur

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 Principaux indicateurs macroéconomiques

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

APIP	Agence de promotion des investissements publics
BAD	Banque africaine de développement
BCRG	Banque centrale de la République de Guinée
CCNUCC	Convention des Nations Unies sur les changements climatiques
CDN	Contribution déterminée nationale
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CFR	Rapport d'analyse thématique-pays
CNT	Conseil national de transition
CNRD	Comité national de rassemblement pour le développement
COP 21	21ème Conférence des parties (COP) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
Covid	Infection à coronavirus
CPDN	Contribution prévue déterminée au niveau national
Dollar EU	Dollar des États-Unis d'Amérique
EDG	Electricité de Guinée
EU	Etats-Unis
FAD	Fonds africain de développement
FMI	Fonds monétaire international
GES	Gaz à effet de serre
GNF	Nouveau franc guinéen
Habt	Habitant
IDA	Association de développement international du Groupe de la Banque mondiale
IDE	Investissement direct étranger
INS	Institut national de la statistique
MDSP	Mise à jour du DSP 2018-2022 à la période 2023-2024
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement durable
MEEF	Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts
MEFP	Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan
MPDE	Ministère du Plan et du Développement économique
ND-GAIN	University of Notre Dame Global Adaptation Initiative / Initiative d'adaptation mondiale aux changements climatiques de l'Université Notre Dame
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
ODD	Objectifs de développement durable
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONU	Organisation des Nations Unies

PAFT	**Plan d'action forestier tropical- Guinée**
PANA	**Programme d'action national d'adaptation aux changements climatique**
PEA	**Perspectives économiques en Afrique**
PIB	**Produit intérieur brut**
PMA	**Pays les moins avancés**
PNC-COP 21	**Plateforme nationale de concertation sur la COP21**
PNDA	**Plan national de développement agricole**
PNDES	**Plan national de développement économique et social**
PNIASAN	**Plan national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnel**
PNUD	**Programme des Nations Unies pour le développement**
PPP	**Partenariat public-privé**
PPTE	**Pays pauvres très endettés**
PRI	**Programme de référence intérimaire 2022-2025 de la Transition**
PTF	**Partenaire technique et financier**
REO	**Regional Economic Outlook / Perspectives économiques régionales**
SNDD	**Stratégie nationale de développement durable**
UEMOA	**Union économique et monétaire ouest-africaine**
USD	**Dollars des États-Unis d'Amérique**

GUINÉE

MESSAGES CLÉS

Développements macroéconomiques récents et perspectives

- L'économie guinéenne est, depuis 2020, l'une des plus résilientes aux différents chocs externes dans la région Afrique de l'Ouest. Les perspectives à moyen terme sur la période 2024-2025 restent favorables avec une croissance moyenne du PIB réel de 5,5 %. Cependant, le retour, à moyen et long termes, à la trajectoire de croissance forte d'avant la pandémie, pour une Guinée émergente conformément à la Vision 2040, requiert une diversification accélérée des sources de croissance dans les chaînes de valeurs agro-industrielles, en privilégiant les modes de production et les technologies à faible empreinte carbone.
- Dans un contexte de besoin d'investissement en infrastructures structurantes vertes nécessaires pour asseoir durablement la compétitivité de son économie, mais de rareté des financements, le pays doit rationaliser ses choix budgétaires (meilleur contrôle de la masse salariale, réduction des subventions mal ciblées dont celles destinées au secteur électrique) et optimiser la mobilisation de ressources internes (application stricte des dispositions du Code minier et baisse des exonérations fiscales). Les ressources budgétaires ainsi générées devraient permettre d'accroître l'efficacité et l'efficience des dépenses publiques d'investissement sectoriel (énergie, transport, agriculture, etc.).
- La Guinée doit mettre en œuvre des réformes favorables au développement du secteur privé et financier. Dans cette optique et parallèlement aux réformes visant l'environnement des affaires, la Banque centrale (BCRG) doit mettre en œuvre diligemment le cadre propice à la mobilisation du potentiel de financement du secteur privé en appoint au secteur public qu'offrent les véhicules financiers novateurs (cf. 3.2.3) y compris ceux de la finance climatique (obligation verte etc.).
- Des progrès récents ont été obtenus au niveau social grâce au recul de la pauvreté monétaire, avec l'incidence de la pauvreté qui est passée de 55,2 % en 2012 à 43,7 %, en 2019. Cependant, les disparités sur le plan spatial restent fortes. Pour consolider la dynamique de baisse du niveau de pauvreté, la Guinée doit accroître ses dépenses en capital humain dans l'éducation, la santé et la protection sociale, dans une approche d'aménagement du territoire, en réduisant les disparités socio-spatiales susceptibles d'exacerber les tensions latentes ou de constituer de nouveaux germes de fragilité.

Financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte en Guinée

- L'ambition de la Guinée de passer du statut de pays moins avancé à celui de pays émergent à l'horizon 2040 doit prendre nécessairement en compte l'impératif de la croissance verte.
- L'indice moyen de croissance verte de la Guinée a certes connu une forte hausse sur la période 2010-2021, passant de 33,84, en 2010, à 54,48 en 2021, mais le renforcement de la résilience aux impacts des changements climatiques requiert la mobilisation additionnelle de ressources pour financer les investissements. Pour l'instant, le secteur public est la principale source de financement climatique en Guinée.
- Entre 2019 et 2020, la Guinée a mobilisé 258,57 millions de dollars US par an de financement climatique, soit environ 17,92 % de ses besoins évalués par la BAD à 1,44 milliard de dollar US par an. Ces ressources proviennent, à 97,4 %, de sources publiques, contre 2,6 % de sources privées, majoritairement des multinationales[1].

1 Le financement climatique de source privé est estimé à 0,58 USD par habitant (habt) en Guinée, la plus faible valeur comparée à une moyenne de 3,91 USD/habt en Afrique de l'Ouest. Le Cap Vert a le ratio le plus élevé (12,2 USD/habt), viennent ensuite le Burkina-Faso (6,7 USD/habt) et le Libéria (5,4 USD/habt), la Côte d'Ivoire (4,8 USD/habt).

- Le gap de financement estimé à 1,18 milliard de dollar US en moyenne par an devrait être comblé par une plus forte mobilisation des secteurs privés national et international, à travers des instruments innovants. En supposant que les contributions publiques restent stables au cours des prochaines années, la contribution actuelle du secteur privé doit être augmentée d'au moins 18 fois pour couvrir l'intégralité des besoins du pays.
- L'évolution actuelle des marchés financiers avec l'intégration de nombreux outils de financement innovants, notamment les obligations vertes, les marchés du carbone, les échanges dette-nature et les financements mixtes, présente des opportunités certaines pour la Guinée de mobiliser davantage de financements pour mettre en œuvre des stratégies en faveur d'une croissance verte, durable et inclusive.
- Des obstacles structurels aux investissements du secteur privé existent en Guinée et doivent être surmontés. Au nombre de ceux-ci figurent[2] : **(i) la gamme limitée d'instruments financiers par les institutions financières nationales;** ce qui traduit la faible profondeur du marché financier ; **(ii) les termes de financement inadéquats et parfois inaccessibles ; (iii) le coût élevé du crédit pour tous les instruments confondus ; (iv) l'absence de financement de longue maturité**, en adéquation avec les besoins des projets d'atténuation et d'adaptation nécessitant un horizon prolongé de mise en œuvre ; **(v) le profil des risques des entreprises locales qui ne leur permet pas d'accéder à des financements à des termes abordables**.
- Pour susciter une plus grande mobilisation des ressources provenant du secteur privé aux niveaux national, régional et international, la Guinée doit, d'une part, renforcer les capacités techniques de son personnel spécialisé dans le montage technico-financier des projets climatiques et, d'autre part, améliorer l'environnement des affaires par la mise en place et/ou le renforcement d'un cadre réglementaire, institutionnel et de gouvernance incitatif. Les banques multilatérales et les institutions financières de développement peuvent accompagner la Guinée à cet effet.

Mobiliser le capital naturel comme option de financement complémentaire pour le climat et la croissance verte en Guinée

- La Guinée dispose d'un capital naturel considérable en termes de ressources naturelles, minérales et minières, ainsi que de terres arables inexploitées actuellement utilisées de manière peu bénéfique pour l'économie nationale ou pour le développement vert et inclusif. Pour asseoir un développement harmonieux et durable, le pays doit accorder une priorité aux actions suivantes :
- **Mieux connaître son capital naturel pour mieux le protéger** en procédant à un inventaire de son patrimoine et en renforçant les capacités des services spécialisés sur l'ensemble du territoire pour lutter contre le commerce illégal d'espèces sauvages dont elle est victime et qui affecte sa biodiversité faunique.
- **Investir dans la collecte de données pour améliorer l'évaluation. La mesure du capital naturel doit être une partie intégrante de ses services écosystémiques** dans le système standard de comptabilité nationale.
- **Mettre en œuvre le Code minier de manière intégrale** par la stricte application des dispositions légales et règlementaires sur les revenus miniers, notamment la taxe d'extraction et la taxe à l'exportation, par un contrôle (amont/aval).
- **Internaliser la quantification sur au moins 90% de l'échantillon des minerais destinés à l'exportation, de la teneur des minerais par la mise en place du laboratoire national à but minie**r chargé d'expertiser la teneur des minerais.

2 Cf. Plan d'investissement détaillé de la CDN 2021-2030.

I. INTRODUCTION

Les Perspectives économiques en Afrique (PEA) sont un rapport phare de la Banque africaine de développement (BAD) visant à combler un manque de connaissances sur les diverses conditions et perspectives socio-économiques des économies africaines. Le rapport sur les PEA fournit une analyse de l'état des défis socio-économiques et des progrès réalisés en Afrique ainsi que des prévisions à court et moyen terme sur l'évolution des indicateurs macroéconomiques clés pour l'ensemble des 54 pays africains.

Au fil des ans, les PEA sont devenus un document de référence pour toutes les parties intéressées par le développement de l'Afrique, y compris les décideurs nationaux, régionaux, continentaux et mondiaux, les chercheurs, les investisseurs et les partenaires de développement. Outre le principal rapport sur les PEA, la BAD produit également les rapports sur les perspectives économiques régionales (REO) et les rapports thématiques-pays (CFR). Les rapports REO et les CFR visent à reproduire les analyses réalisées au niveau continental dans le rapport PEA dans les cinq (5) régions du continent africain (Afrique centrale, Afrique de l'Est, Afrique du Nord, Afrique australe et Afrique de l'Ouest) et dans ses 54 pays. L'analyse est détaillée dans les REO et les CFR aux niveaux régional et national respectivement. Les implications politiques et les solutions stratégiques permettent à la BAD de mieux éclairer la conception des politiques de développement et des futurs projets et programmes aux niveaux opérationnel, régional et national en Afrique.

Le présent rapport thématique-pays (CFR) pour la Guinée examine le rôle du secteur privé dans le financement des changements climatiques et de la croissance verte. En outre, il explore les possibilités d'exploiter le capital naturel en vue de financer l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets pour promouvoir la croissance verte.

Il est structuré comme suit. La section 2 examine les résultats et perspectives macroéconomiques récents de la Guinée. La section 3 traite du financement du secteur privé pour le climat et la croissance verte en Guinée. La section 4 aborde le rôle du capital naturel pour le financement de la lutte contre les changements climatiques et la croissance verte en Guinée. La section 5 présente les conclusions d'une part, et formule des recommandations de politique générale d'autre part, à l'intention du gouvernement, de la communauté des donateurs, des secteurs privé national et international et des gouvernements des pays développés.

II. DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUES RÉCENTS ET PERSPECTIVES

L'économie guinéenne est, depuis 2020, l'une des plus résilientes aux différents chocs externes en Afrique de l'Ouest. Cette évolution a été facilitée par l'expansion du secteur extractif (bauxite et or), la reprise progressive des activités non minières et des investissements réalisés dans le domaine des infrastructures. Elle a également été favorisée par une politique monétaire accommodante, assortie d'un soutien ciblé pour l'accès au crédit pour les activités fortement touchées par l'impact de la crise de COVID-19. Les perspectives à moyen terme sur la période 2024-2025 (cf. tableau 1) restent favorables avec une croissance moyenne du PIB de 5,5 %. Toutefois, le retour à une trajectoire d'avant la pandémie va être affectée par la récession de l'économie mondiale induite par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Ce chapitre met en exergue les développements économiques récents de la Guinée ainsi que les perspectives à moyen terme et les risques auxquels le pays pourrait être confronté.

2.1. DÉVELOPPEMENTS MACROÉCONOMIQUES RÉCENTS

Croissance économique. La Guinée continue d'enregistrer une croissance soutenue et marque ainsi sa résilience aux chocs socio-politiques induits par la COVID-19, Ébola et l'invasion de l'Ukraine par la Russie[3] ainsi qu'aux chocs climatiques. La bonne tenue de la production minière de bauxite, d'or artisanal et des exportations a atténué les impacts de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Ce conflit a toutefois engendré une perturbation et une tension sur les approvisionnements en semences et intrants agricoles. La croissance du PIB a été estimée à la hausse, à 4,8 % en 2022, contre 4,4 % en 2021 (cf. tableau 1), stimulée du côté de l'offre par l'expansion du secteur minier (bauxite, or qui représentent 90 % des exportations et 21 % du PIB), la disponibilité de l'énergie et, du côté de la demande, par la

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2018	2019	2020	2021	2022(e)	2023(p)	2024(p)
Taux de croissance réel du PIB (%)	6,4	5,6	6,4	4,4	4,8	5,5	5,6
Taux de croissance du PIB par tête (%)	3,8	2,8	2,4	1,9	2,4	3,1	3,2
Inflation (%)	9,8	9,5	10,6	12,6	12,2	11,2	9,9
Solde budgétaire (% PIB)	-1,2	-0,9	-1,9	-1,7	-1,3	-2,6	-2,9
Solde du Compte courant (% PIB)	-3,4	-15,7	-16,3	-2,1	-7,4	-6,7	-4,6

Source : Département de la Statistique de la BAD. (e) estimation et (p) prévisions, basées sur les calculs des auteurs

3 L'Afrique du Sud, l'Algérie, la Chine, l'Egypte, Eswatini, la Namibie et le Nigéria ont formulé une réserve et proposé la terminologie « conflit entre la Russie et l'Ukraine ».

Encadré 1 : Allocation des droits de tirages spéciaux (DTS) en réponse à la crise alimentaire.

La Guinée a bénéficié du Fonds monétaire international (FMI) d'un décaissement de 53,55 millions de droits de tirages spéciaux (DTS), soit environ 71 millions de dollars des États-Unis, au titre du nouveau guichet de financement des ripostes aux chocs alimentaires de la facilité de crédit rapide. Ce financement qui a été déboursé auprès de la Banque Centrale est mis à la disposition du Trésor. Il va répondre aux besoins urgents de financement de la balance des paiements, découlant de la crise alimentaire mondiale et des tensions à la hausse des prix internationaux des denrées alimentaires et des engrais. Les DTS ont permis notamment à la Guinée, au terme de l'année 2022, et aux premiers mois de l'année 2023, de maintenir un niveau de réserves de changes brutes quasi-similaire à celui d'avant la crise de l'année 2019. La Guinée a également reçu de la Banque africaine de développement des ressources estimées à 23,5 millions de dollars, sous forme de dons et de prêts projet pour financer le projet de production alimentaire d'urgence dédié en partie à l'achat d'engrais et de semences agricoles.

reprise des investissements en infrastructures, après les reports sur la période 2019-2021.

La reprise post-COVID-19 dans les branches d'activités non extractives a été plus lente que prévue en raison de la récession mondiale, de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et de tensions politiques internes avec certains partis politiques et organisations de la société civile, et externes avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Cela a eu un impact sur la reprise dans les services par rapport à l'année 2021.

Politique monétaire et inflation. La Banque Centrale a poursuivi son soutien ciblé à la reprise économique en baissant d'un point le niveau du taux directeur aux entreprises et particuliers à 11,5 % et du coefficient des réserves obligatoires d'un point, de 16 % à 15 %. Elle a mis en œuvre une politique de réduction graduelle des avances de financement du budget de l'État, mais a poursuivi ses opérations d'injection de liquidités, notamment en devises, à travers les séances des enchères basées sur les règles. En conséquence, le crédit intérieur net progresserait de 6,4 % en 2022 contre 2,8 % en 2021, avec une forte hausse du crédit au secteur privé d'environ 16 % en 2022 contre 8,5 % en 2021 ; soit un quasi-doublement. L'inflation a baissé à 12,2 % en 2022 contre 12,6 % en 2021. Les causes des tensions inflationnistes sont l'augmentation des prix d'importation des denrées alimentaires et du pétrole et la hausse des coûts du fret. La transmission de l'inflation importée a été atténuée par l'appréciation du franc guinéen.

Solde budgétaire et du compte courant. Les finances publiques se sont améliorées en 2022, avec un déficit budgétaire global en baisse, estimé à 1,3 % du PIB contre 1,7 % du PIB en 2021. Cette performance est due à un surcroît de revenus miniers mobilisés en 2022, mais elle est limitée par les subventions à l'électricité qui continuent de croître en raison des bas tarifs de l'énergie hydroélectrique. Le niveau élevé des subventions à l'électricité estimé à environ 20% des dépenses courantes, du fait de pertes techniques, commerciales et d'une tarification inappropriée sur l'hydroélectricité, reste une faiblesse structurelle. La rationalisation des dépenses amorcée à la suite du changement de régime en 2021 s'est poursuivie en 2022 avec un contrôle des dépenses courantes (masse salariale et des dépenses fiscales). La dette publique comprend une dette extérieure estimée à 14,6% du PIB et une dette intérieure qui représente 20,7% du PIB. La dette publique a baissé et représente 35,3 % du PIB en 2022 contre de 40,4 % du PIB en 2021. L'évolution de la dette reflète à la fois les effets combinés

du remboursement des obligations nationales et des dettes titrisées, la réduction du volume de financements des bailleurs de la Guinée, à la suite du changement de régime en 2021 et sur le premier semestre 2022. Le risque de surendettement extérieur est modéré, mais l'espace budgétaire d'absorption des chocs reste limité pour les nouveaux emprunts non-concessionnels. Le déficit du compte courant s'est creusé en 2022, à 7,4 % du PIB contre une forte réduction à 2,1 % du PIB en 2021. Cette tendance est liée à la reprise des paiements du service de la dette après un gel accordé par le G20, le Club de Paris et le FMI en réponse à la COVID-19. Ce déficit est financé par les investissements directs étrangers dans le secteur minier, les prêts et dons pour le financement de projets. La couverture des importations par les réserves de change a légèrement baissé de 2,8 mois en 2021 à 2,5 mois en 2022. L'octroi de droits de tirages spéciaux (DTS) par le FMI à la Guinée (cf. Encadré 1), au titre du nouveau guichet de financement des ripostes aux chocs alimentaires, devrait permettre de consolider les réserves de changes brutes.

Secteur financier. Le secteur bancaire est resté stable en termes de rentabilité, de liquidité et de solvabilité, mais la qualité du portefeuille doit être renforcée. Les prêts non performants se sont accrus à 11 % en 2022, contre 10 %, en 2019, avec une concentration dans les branches transport et commerce. Les ratios prudentiels doivent être davantage surveillés, en particulier le ratio de liquidités à court terme et la position extérieure nette en devises. Au point de vue de l'inclusion financière, le pays a connu une progression substantielle sur la dernière décennie, avec une augmentation de 8 points en termes d'accès de sa population aux services financiers passant de 22% en 2014 à 30%, en 2021, grâce aux services financiers numériques. Cependant, la Guinée continue de présenter l'un des taux d'inclusion financière les plus faibles d'Afrique de l'Ouest[4]. Le taux de bancarisation est davantage plus faible chez les femmes et les personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté. Les axes de réformes incluent : (i) le renforcement du contrôle prudentiel opéré par la BCRG, (ii) l'adoption et la mise en œuvre de la stratégie nationale d'inclusion financière ainsi que (iii) l'expansion de la finance numérique et la lutte contre le blanchiment de capitaux.

Pauvreté et contexte social. La pauvreté monétaire est en recul en Guinée, mais la COVID-19 reste un défi. L'incidence de la pauvreté en Guinée a baissé de 55,2 % en 2012, à 43,7 % en 2019 alors que le chômage suit une courbe en cloche, passant de 3,8 % en 2012 à 5,2 % en 2014 et 4,8 % en 2018. En outre, l'indice de Gini est passé de 0,32 en 2012 à 0,28 en 2019, mettant en exergue une réduction des inégalités. La baisse de la pauvreté a été plus forte en milieu urbain (13 %) qu'en milieu rural (9,3 %). Le taux de chômage est de 7,7 % chez les jeunes de 15 à 35 ans contre 4,8 %, au niveau national. Par ailleurs, le pays présente un taux élevé de sous-emploi global estimé à 38,2 % de la population occupée. Si le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur est élevé (27 %), les diplômés de l'enseignement secondaire sont les plus touchés par le sous-emploi, avec un taux de 57,2 %. Ceci met en évidence la nécessité d'améliorer l'adéquation entre les formations et les besoins du marché du travail, en lien avec une transformation structurelle visant à manufacturer localement les matières premières, ce qui permettrait de saisir les opportunités offertes par le dividende démographique lié à la jeunesse de la population du pays.

2.2. PERSPECTIVES ET RISQUES

Croissance. La croissance du PIB devrait atteindre 5,5 % en 2023 et 5,6 % en 2024, stimulée par la production minière, la disponibilité d'énergie électrique et les investissements en infrastructures. Le rebond dans les branches d'activités non extractives devrait induire une contribution plus forte à la

4 Selon Findex 2021, seuls 30% des adultes guinéens possèdent un compte bancaire, contre 56% au Sénégal, 51% en Côte d'Ivoire, 49% au Bénin, 44% au Mali et 36% au Burkina Faso.

croissance en 2023 et en 2024.

Politique monétaire et inflation. L'inflation devrait baisser à 11,2 % en 2023 et 9,9 % en 2024 avec la réduction des tensions provenant de l'invasion de l'Ukraine par la Russie concernant les exportations d'engrais, de semences agricoles et l'amélioration des chaînes d'approvisionnement de biens importés de consommation et d'équipement. La politique monétaire continuerait d'être accommodante.

Solde budgétaire et du compte courant. Le déficit budgétaire devrait se creuser à 2,6 % du PIB en 2023 et 2,9 % en 2024. Il est lié aux subventions élevées accordées à l'électricité et aux dépenses des trois scrutins électoraux (communal, législatif et présidentiel) prévus par la charte de la transition, pour le retour à l'ordre constitutionnel. La dette publique brute devrait amorcer une remontée graduelle à environ 36% en 2024 et 2025, reflétant les options futures d'une baisse des dons au profit des prêts concessionnels de maturité longue auprès des partenaires multilatéraux, notamment la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, respectivement sous le cycle de l'IDA-20 et du FAD-16. Le déficit extérieur serait financé par les IDE miniers et les prêts et dons. Les réserves de change baisseraient en 2023 et en 2024 à 2,2 mois d'importations en moyenne contre 2,5 mois en 2022. Le déficit extérieur serait financé par les IDE miniers et les prêts et dons.

Risques. Le faible regain d'activité dans les branches non extractives, les effets adverses de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la faible mobilisation des ressources internes qui représente 11,4 % du PIB en 2022, contre une norme de 20 % selon les critères de convergence de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le maintien d'un niveau élevé de subvention au secteur de l'électricité, principalement à la société Énergie de Guinée (EDG) et les tensions socio-politiques internes constituent des risques pour une croissance durable, inclusive et verte.

III. FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ POUR LE CLIMAT ET LA CROISSANCE VERTE EN GUINÉE

La Guinée est en proie aux impacts socio-économiques substantiels des changements climatiques et s'emploie, en appoint aux ressources du secteur public, à mobiliser des financements du secteur privé pour le climat afin de rendre la croissance verte et inclusive. Cette seconde partie de la Note présente le panorama des financements privés dédiés au climat en Guinée met en exergue le déficit ou le besoin de financement privé qui se dégage. La Note aborde ensuite les opportunités de financement alternatif du secteur privé pour le climat et le rôle que peuvent jouer les institutions de financement du développement et des banques multilatérales de développement pour canaliser les financements du secteur privé vers des objectifs de transition climatique et de croissance verte.

3.1. L'IMPÉRATIF DE LA CROISSANCE VERTE ET LE RÔLE DU FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ EN GUINÉE

L'ambition de la Guinée de passer du statut de pays moins avancé à pays émergent à l'horizon 2040 doit prendre nécessairement en compte l'impératif de la croissance verte.

La Guinée est classée dans le groupe de pays à forte vulnérabilité et à faible état de préparation face aux effets des changements climatiques. L'indice composite de l'Initiative d'adaptation mondiale de l'Université Notre Dame (ND-GAIN), qui tient compte à la fois de la vulnérabilité et du niveau de préparation, classait la Guinée au 146e rang sur 182 pays en 2020, avec un score de 39 points sur 100. Le pays affiche également une forte vulnérabilité en occupant la 151e place sur 182 pays. De même, la Guinée figure parmi les pays les moins préparés aux changements climatiques en occupant le 146e rang. Les impacts des changements climatiques entraîneraient des répercussions sur les ressources hydriques, l'hydroélectricité dont dépend le mix énergétique de la Guinée, l'agriculture qui occupe 80 % de la population active rurale et qui génère 70% de leur revenu, et l'ensemble de l'économie[5]. L'ambition de la Guinée est de passer du statut de « pays moins avancé » (PMA) à celui de « pays émergent et prospère » à l'horizon 2040[6]. L'atteinte des objectifs d'émergence implique des taux de croissance élevés du PIB pouvant atteindre les deux chiffres jusqu'en 2030. Le moteur de cette croissance reste la valorisation in-situ du riche potentiel économique du pays, composé de ressources minières (bauxite et or) et hydroélectriques, de l'agriculture et de l'économie bleue ainsi que de l'éco-tourisme. Ce potentiel n'est, pour l'heure, que faiblement exploité et la croissance du PIB s'élevait à 4,7

5 Cf. Rapport d'analyse thématique par pays, 2022.
6 Cf. Document de vision stratégique prospective « Guinée Vision 2040 ».

Figure 3.1 Indice de croissance verte de la Guinée, 2010-2021

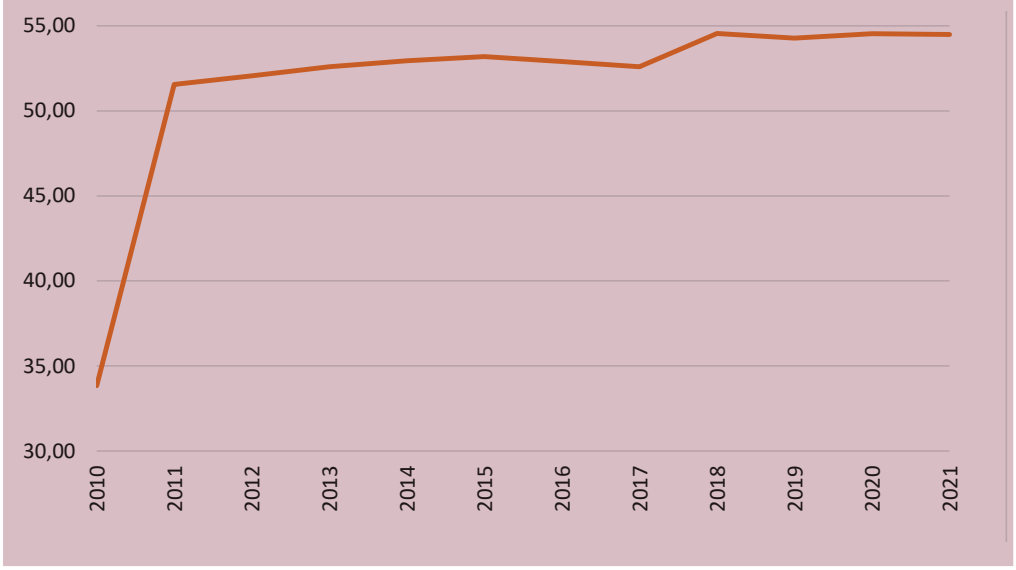

La Guinée est classée parmi les pays à forte vulnérabilité et à faible état de préparation face aux effets des changements climatiques.

% en 2022, contre 4,4 % en 2021 et à 5,4 % en moyenne sur la période 2016-2020. Pour autant, l'ambition de la Guinée doit s'accomplir dans le respect d'un environnement protégé qui sécurise l'avenir des générations futures. Cette volonté d'une prise en compte de l'agenda des changements climatiques dans les ambitions de développement est matérialisée dans les stratégies sectorielles de développement et les engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) contenus dans la Contribution déterminée au niveau national 2021[7].

Les opportunités pour l'Afrique de passer à la croissance verte tout en progressant sur les changements climatiques sont plus d'acuité que jamais. Par exemple, la Guinée figure parmi les pays émettant le moins de gaz à effet de serre avec un faible volume d'actifs en infrastructures à fortes émissions, ce qui signifie que sa transition vers de faibles émissions peut être rapide et moins coûteuse.

La Guinée est également dotée d'un capital naturel incluant une riche biodiversité étalée sur une surface forestière de 1,2 millions d'hectares. Elle est le « Château d'eau de l'Afrique de l'Ouest », réunissant 23 bassins versants ouest-africains dont 14 internationaux d'où partent de nombreux fleuves et leurs affluents (Niger, Sénégal, Gambie, Mano) pour arroser les pays voisins[8]. Son potentiel de ressources en eau est propice au développement d'un mix énergétique à faible empreinte carbone pouvant alimenter un marché régional d'échange d'électricité et soutenir les pays de la région Afrique de l'Ouest dans leurs transitions vers la croissance verte.

Après deux décennies, la Guinée est revenue à un cadre de planification stratégique à moyen et long termes et a intégré, dans son cadre de développement, les enjeux liés aux changements climatiques.

Depuis 2016, la Guinée est revenue à un système de planification à moyen et long termes. Cette option s'est matérialisée à travers la vision stratégique prospective « Guinée Vision 2040 ». Cela constitue un atout pour mieux concilier les impératifs de développement

7 Cf. Contribution déterminée au niveau national (CDN) de la République de Guinée, 2021.
8 Cf. ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts, Stratégie nationale sur le changement climatique, septembre 2019.

Figure 3.2 Indice de croissance verte de la Guinée en comparaison avec la moyenne de l'Afrique, 2010-2021

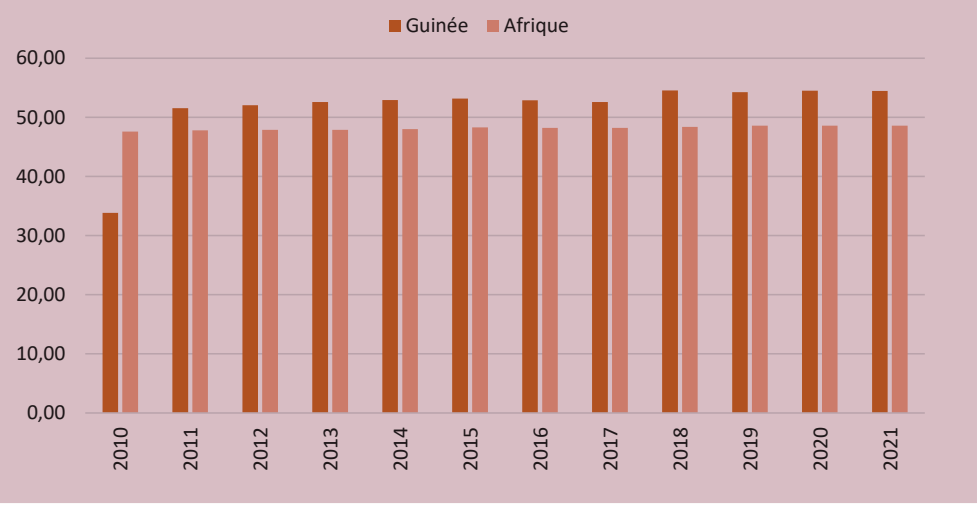

économique avec les défis environnementaux et sociaux. Cette vision a été déclinée en 2016 dans le Plan national de développement économique et social (PNDES-2016-2020) qui s'articulait autour de quatre axes : (i) la promotion d'une bonne gouvernance au service du développement durable, (ii) la transformation économique durable et inclusive (iii) le développement inclusif du capital humain et (iv) la gestion durable du capital naturel. L'engagement de la Guinée pour la prise en compte des changements climatiques se traduit également dans les différentes mises à jour de sa Contribution déterminée nationale, consécutive à l'Accord de Paris. Les axes de développement du PNDES 2016-2020 qui reflètent la bonne adéquation pour la croissance verte et inclusive constituent également la trame de fond des axes 2 à 4 du Programme de référence intérimaire (PRI 2022-2025) du gouvernement de transition. Cette continuité reflète l'orientation prise par la Guinée d'œuvrer à un développement soutenable, durable et inclusif.

L'indice moyen de croissance verte de la Guinée a connu une forte hausse sur la période 2010- 2021, passant de 33,84 en 2010 à 54,48 en 2021

La Guinée se classe ainsi parmi les pays africains les plus performants progressant vers ses objectifs de croissance verte (cf. figure 3.1). Sur la période allant de 2018 à 2021, l'indice moyen de croissance verte de la Guinée s'est situé à 54,46 contre un indice moyen au niveau africain de 49,95 sur la même période (cf. 3.2). Le niveau de l'indice de croissance verte de la Guinée résulte principalement des fortes performances dans le domaine de la réduction des émissions de gaz à effet de serre (81,2), des innovations vertes (74,0), de l'efficience de l'utilisation des matériaux et des déchets (69,4), de la biodiversité et la protection des écosystèmes (69,1) et de la qualité environnementale (68,5), comme l'illustre la figure 3.3. La Guinée enregistre de faibles performances au niveau du commerce vert (4,1), de l'accès aux services et ressources de base (15,6) et au niveau des investissements verts (17,8) et de la protection sociale (31,0).

Le renforcement de la résilience aux impacts des changements climatiques requiert la mobilisation de ressources pour financer les investissements.

Pour la Guinée, le financement des besoins, en

Figure 3.3 Composantes de l'indice de croissance verte de la Guinée

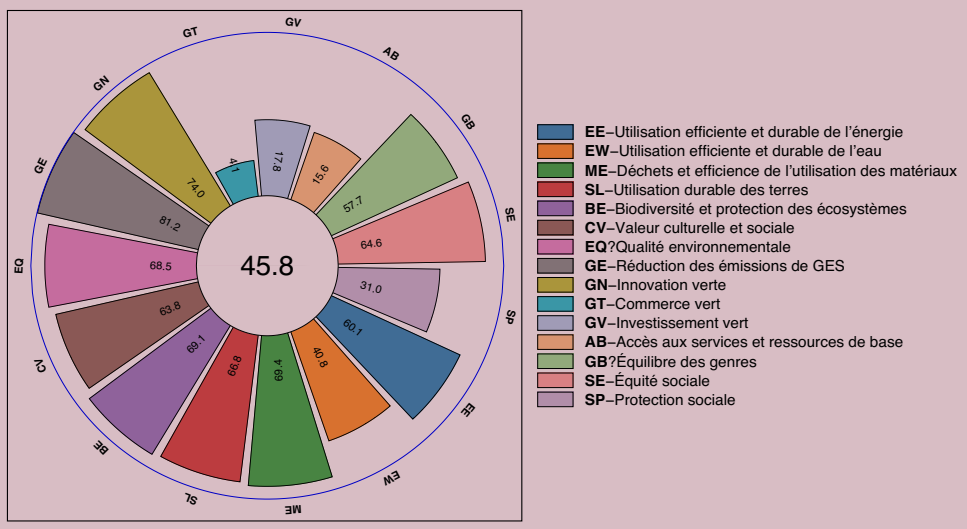

matière de croissance verte et d'action pour le climat permettant de mieux s'adapter aux effets spécifiques des sécheresses et dans une moindre mesure des inondations, nécessitera l'équivalent de 1,5% du PIB (cf. figure 3.4).

La Vision prospective 2040 de la Guinée et ses deux déclinaisons stratégiques pluriannuelles que sont le Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020 et le Programme de référence intérimaire (PRI) 2022-2025 reconnaissent la faiblesse des capacités de résilience de l'économie guinéenne pour assurer une transition vers une croissance inclusive et verte. La résilience du pays aux effets des changements climatiques requiert la mise en œuvre de stratégies et de politiques d'adaptation et d'atténuation onéreuses. Cela nécessite des financements du secteur privé en appoint aux ressources budgétaires internes et aux financements extérieurs. En outre, la Contribution nationale déterminée (CDN 2021) actualisée met en exergue la nécessité de mobiliser également des financements privés nationaux pour combler les besoins de financement annuels des projets d'investissement, pour une croissance forte, inclusive et verte.

3.2. DÉFICIT DE FINANCEMENT PRIVÉ POUR L'ACTION CLIMATIQUE ET LA CROISSANCE VERTE

3.2.1 Flux financiers courants

Le secteur public est la principale source de financement climatique en Guinée.

Pour certains pays africains, la plus grande partie du financement climatique provient des canaux privés, tandis que pour d'autres, il provient majoritairement des budgets nationaux[9]. Parmi les sources de financement climatique mobilisées en Guinée figurent le budget national, le budget des collectivités territoriales, les bailleurs de fonds et partenaires techniques et financiers et le secteur privé. Sur la période 2019/2020, les financements globaux climatiques alloués par l'intermédiaire du gouvernement guinéen se montent à 258,57 millions de dollar US. De ce montant, 251,97 millions de dollars US (97,4 %) sont des financements publics budgétaires nationaux et internationaux. Le financement du secteur privé provenant majoritairement des multinationales

9 Rapport sur les perspectives économiques en Afrique (PEA 2023).

Figure 3.4 Potentiel investissement privé pour s'adapter aux sécheresses et aux inondations en Guinée, entre 2021 et 2040 (% du PIB)

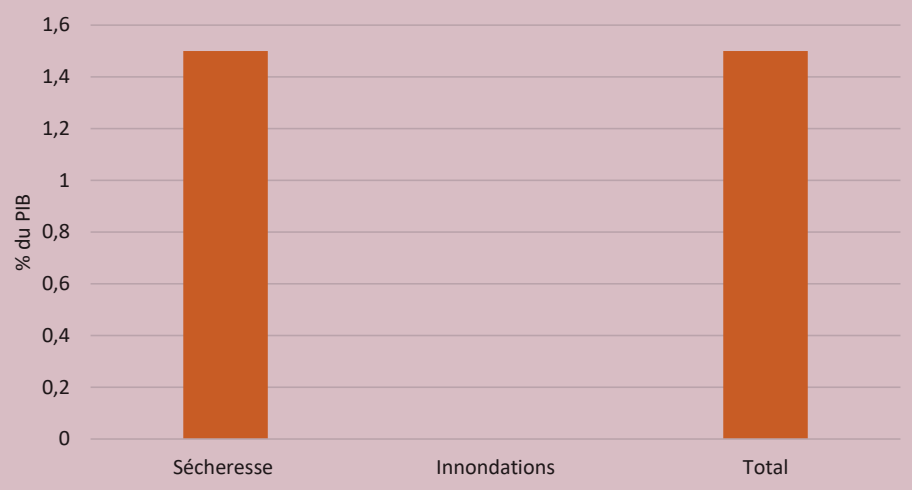

Note : Les chiffres sont exprimés en pourcentage du PIB en 2021. Source : Bari et Dessus (2022)

n'a représenté que 6,59 millions dollars US, environ 2,6 % du total des flux de financement climatique dans le pays, pour cette période. Le financement climatique de sources privées est estimé à 0,58 dollar US par habitant (habt), en Guinée, la plus faible valeur comparée à une moyenne de 3,91 dollars US/habt en Afrique de l'Ouest[10]. Pour financer les objectifs que la Guinée s'est fixée dans son Plan d'investissement climatique à horizon 2030, les financements requis sont évalués à 15,9 milliards dollars US, soit un montant annuel moyen de 1,44 milliard dollar US. Il se dégage un besoin de financement résiduel annuel de 1,18 milliard USD qui devrait être mobilisé auprès du secteur privé domestique et international, à travers des instruments alternatifs.

La majorité des investissements étrangers se concentrent dans les secteurs de l'énergie et du transport.

La Guinée entend mobiliser des financements privés internationaux ou domestiques (fonds propres et prêts) dans toute la mesure du possible, pour le co-financement d'actions pertinentes de sa CDN, en particulier des actions pouvant générer une rentabilité financière acceptable pour le secteur privé. À date, les investissements privés contenant des composantes climatiques sont quasiment inexistants. La majorité des investissements étrangers tournent autour du secteur minier, du secteur de l'énergie et du secteur du transport où le financement de projet se fait au niveau international via des banques commerciales avec lesquelles ces entités ont des relations privilégiées.

3.2.2 Besoins de financement futur du secteur privé

Pour réaliser les objectifs sectoriels d'atténuation et d'adaptation par secteur des effets des changements climatiques en Guinée, les fonds présentés dans la CDN 2021 révisée nécessaires pour financer toutes les actions sont estimés pour la période 2020-2030 à 15,4 milliards dollars US[11]. Ce montant varie dans une fourchette basse et haute de 15,4 milliards à 16,4 milliards dollars US. Annuellement, le besoin de financement total représente

10 Le Cap Vert a le ratio le plus élevé (12,2 dollars US/habt), viennent ensuite le Burkina-Faso (6,7 dollars US/habt) et le Libéria (5,4 dollars US/habt), la Côte d'Ivoire (4,8 dollar US/habt).
11 Cf. Plan d'investissement détaillé de la CDN 2021-2030.

Tableau 2 : Besoins de financement selon les objectifs climatiques

Tableau 2 : Besoins de financement selon les objectifs climatiques	Montant (milliards USD)	Pourcentage (%)
Adaptation	1,00	6,3
Atténuation	12,74	80,1
Pertes et dommages	2,17	13,6
Autres besoins	0,00	0,0
Besoins totaux de financement climatique	15,91	100,0

Source : Calculs basés sur les données des PEA (2022), de l'Africa CDN Hub et d'Integral Consult.

en moyenne environ 1,44 milliard dollar US, soit 0,5 % du PIB projeté de l'année 2022[12]. Concernant les initiatives liées à l'adaptation, les besoins de financement se chiffrent à 1,0 milliard de dollars US, soit 6,3 % du financement total requis. Les activités d'adaptation portent sur (i) la préservation des ressources en eau, (ii) la protection, la conservation et la gestion des écosystèmes, la dynamisation des activités économiques et le renforcement de la résilience des populations des zones côtières, ainsi que (iii) l'adaptation des populations rurales aux techniques agro-sylvo-pastorales. Pour les mesures d'atténuation, les besoins estimés par la CDN 2021 s'élèvent à 12,7 milliards dollar US, soit 80,1 % du total des besoins de financement (cf. tableau 2).

Compte tenu des tendances récentes des flux mondiaux de financement privé de la lutte contre les changements climatiques en Guinée, le secteur privé devrait contribuer à hauteur de 25 % à 75 % des besoins de financement climatique du pays. Pour une contribution de 25 % aux besoins de financement climatique, qui représentent un scénario prudent, le secteur privé devrait augmenter de 291,94 millions de dollars US sa contribution financière

Figure 3.5 Déficit annuel estimé de financement privé pour certains besoins résiduels de financement climatique en Guinée (sur la base de la figure 2.12 du rapport PEA 2023)

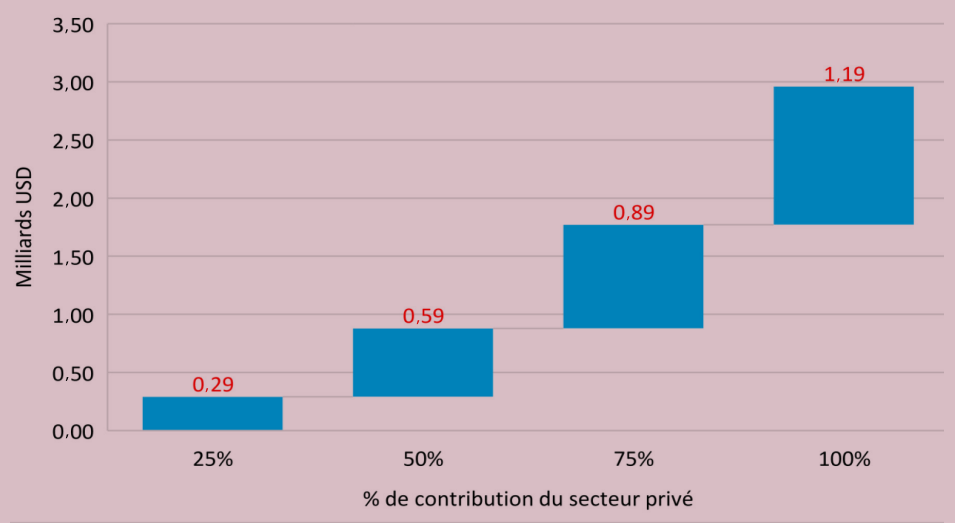

12 Cf. Département de la statistique de la BAD ; Principaux indicateurs macroéconomiques, mars 2023.

annuelle (1,11 % du PIB estimé de 2022). Pour une contribution de 50 % du secteur privé au financement de la lutte contre les changements climatiques, ce qui est un scénario modéré, le financement du secteur privé devrait augmenter de 590,47 millions de dollars US par an (2,24 % du PIB). Une contribution de 75 % au déficit de financement climatique, qui est un scénario ambitieux, verrait le financement du secteur privé augmenter de 889,01 millions de dollars US par an, soit 3,37% du PIB (cf. figure 3.5).

3.2.3 Mécanismes novateurs de financement du secteur privé pour la croissance verte et l'action climatique

Le secteur privé guinéen est caractérisé par une forte polarisation entre quelques grandes sociétés multinationales dont la majorité sont des sociétés minières, des entreprises du secteur énergétique, des entreprises publiques nationales et des PME opérant dans le secteur agricole et forestier[13]. Les entreprises internationales se financent aisément sur les marchés financiers internationaux et auprès des banques commerciales des pays de leur maison-mère à l'étranger. Cependant, le secteur privé domestique fait face à d'importants défis dans le cadre de la mobilisation de ses ressources financières et peine à matérialiser son engagement dans la mise en œuvre des CDN. Certains des mécanismes de financement innovant, présentés dans le Plan d'investissement des CDN 2021-2030 de la Guinée et que la Banque juge pertinents, pourraient être utilisés pour mobiliser des ressources en faveur de la croissance verte et de l'action pour le climat en Guinée. Ces véhicules financiers sont résumés dans le tableau 3.

3.3. OPPORTUNITÉS DE MOBILISATION DE FINANCEMENTS DU SECTEUR PRIVÉ POUR LA CROISSANCE

3.3.1 Possibilités d'investissements du secteur privé

Comparée aux autres pays d'Afrique de l'Ouest, la Guinée mobilise très peu de financements privés pour la lutte contre les changements climatiques.

Les analyses effectuées pour l'AEO 2023 ont révélé que les investissements financiers du secteur public (représentés par les investissements en finances publiques par habitant) étaient un déterminant important de l'investissement du secteur privé. L'analyse approfondie des données confirme que la Guinée mobilise très peu de financements du secteur privé contrairement au secteur public et qu'elle figure parmi les pays à plus faible performance dans la région Afrique de l'Ouest (cf. AEO 2023).

3.3.2 Obstacles aux investissements du secteur privé

Les obstacles structurels aux investissements du secteur privé en Guinée peuvent être classés en cinq groupes[14]: (**i) une gamme limitée d'instruments financiers par les institutions financières nationales**, ce qui traduit la faible profondeur du marché financier ; **(ii) des termes de financement inadéquats et parfois inaccessibles, (iii) un coût élevé du crédit pour tous les instruments confondus, (iv)** une **absence de financement de longue maturité** en adéquation avec les besoins des projets d'atténuation et d'adaptation qui ont un long horizon de mise en œuvre ; et **(v) un profil des risques des entreprises locales empêchant d'accéder à des financements à des termes abordables.**

Pour pallier ce constat et élargir le champ sectoriel des investissements, le gouvernement a mis sur pied, en 2018, l'Agence de promotion des investissements publics (APIP) qui sert de guichet unique pour les investisseurs tant nationaux qu'étrangers. Dans sa mission d'impulsion de la politique monétaire et de change et de régulateur du secteur financier, la Banque Centrale de la République de Guinée

13 Cf. Plan d'investissement détaillé de la CDN 2021-2030.
14 Cf. Plan d'investissement détaillé de la CDN 2021-2030.

Tableau 3 : Récapitulatif des véhicules financiers et types de financement par secteur

Secteur/Sous-secteur	Véhicule financier	Type de financement
Agriculture, élevage		
Secteurs agriculture et agroalimentaire	Facilité de lignes de crédits verts	Finance publique ou mixte
Secteur agriculture et élevage	Mécanismes d'agrégation – Récépisés d'entrepôt	Finance publique
Énergie renouvelable et transport		
Secteur EnR	Obligations vertes souveraines	Finance publique
Secteur minier (énergie + transport)	Obligations vertes privées	Finance privée
Énergie (EnR/EE) et gestion des déchets	Fonds de garanties	Finance mixte
Secteur Entretien routier et transport		Finance mixte
Forêt (utilisation des terres et résilience)		
Restauration des forêts	Fonds de reboisement et de Crédit carbone	Finance mixte et/ou privée
Conservation biodiversité et écosystèmes	Fondation pour la conservation et la compensation en Guinée	Finance privée

Source : Plan d'investissement détaillé des CDN (2021-2030).

étudie les opportunités d'approfondissement du marché financier par le biais de règlementations et de réformes appropriées, permettant de déployer les outils idoines d'une meilleure structuration du marché financier avec entre autres, un marché du carbone à travers un signal prix. Les options à l'étude incluent également la possibilité d'émission d'obligations vertes pour la mise en œuvre du Plan d'investissement climatique adopté en 2021.

3.3.3 Voies de mobilisation des financements du secteur privé pour la croissance verte et l'action climatique en Guinée

Comme indiqué dans la section précédente, le profil des risques des entreprises et investisseurs locaux est l'un des facteurs expliquant le faible accès des entreprises et investisseurs nationaux aux financements. L'analyse de ce profil de risque dans le cadre de l'élaboration du Plan d'investissement climatique 2021-2030 de la Guinée adossé à la CDN a permis de proposer les deux types de mécanismes financiers ci-dessous :

- **Les véhicules propices pour créer un effet de levier**. Ces instruments doivent avoir pour objectif premier la mobilisation de ressources (publiques et/ou privées) additionnelles. Il s'agit, de

manière non exhaustive, de fonds de dette subordonnée, de facilités de ligne de crédit vert, d'obligations vertes et de tous les autres produits connexes ;

- **Les véhicules de réduction de risques**. Leur déploiement doit permettre de procurer une forme de confort aux acteurs du secteur financier pour une prise de risque mesuré. Ces instruments concernés sont entre autres, les garanties, les facilités de partage de risques et les autres produits pour renforcer l'attractivité pour des investisseurs privés et les banques commerciales.

IV. LE CAPITAL NATUREL POUR LA FINANCE CLIMATIQUE ET LA CROISSANCE VERTE

La Guinée possède un capital naturel considérable eu égard à ses dotations en ressources naturelles minières et minérales et à ses terres arables inexploitées ou dont le mode actuel d'exploitation bénéficie faiblement à l'économie nationale[15]. La mise en œuvre de sa Stratégie nationale de développement durable (SNDD) et des engagements de la Contribution déterminée nationale (CDN), pour palier ses défis climatiques du pays, requiert la mobilisation d'importantes ressources internes et externes au-delà de celles mobilisées dans le cadre d'engagements passés et présents convenus dans les différents accords sur le climat. Cette troisième partie de la Note est structurée en quatre sections. La première est une section introductive, tandis que alors que la deuxième met en exergue le riche capital naturel de la Guinée. La troisième section présente des approches novatrices proposées pour accroître la contribution du capital naturel au financement en faveur de la lutte contre les changements climatiques et de la croissance verte. Enfin, la quatrième section fait une analyse critique portant sur une meilleure gouvernance des richesses naturelles et des flux illicites au bénéfice du financement d'une croissance verte.

4.1. L'ÉVOLUTION DU CAPITAL NATUREL

Le capital naturel est réparti en trois groupes : (a) le capital renouvelable qui comprend le bois forestier, le bois non ligneux forestier, les mangroves, les pêcheries, les zones protégées, les terres cultivées et les pâturages ; (b) les actifs non renouvelables, séparés en pétrole, gaz naturel, charbon et minéraux et (c) les formes non mesurées de richesses naturelles telles que le potentiel d'énergie renouvelable provenant des ressources solaires, éoliennes et hydroélectriques, des paysages et des actifs marins, de la flore et de la faune, qui sont également examinées, mais sous un angle qualitatif[16]. À cet égard, la Guinée a été identifiée comme une plaque tournante du trafic international d'espèces sauvages. En effet, de nombreuses espèces et/ou leurs trophées (éléphants, chimpanzés, lions, léopards, oiseaux, crocodiles, lamantins, requins, etc.) en provenance du pays ou hors de ses frontières sont exportés illégalement. Le pays s'est particulièrement illustré dans le trafic professionnel et organisé de grands singes vivants.

4.1.1 Ressources renouvelables[17]

Pêche. La Guinée dispose d'une façade maritime de plus de 300 km, d'un plateau continental d'environ 56 000 km, parmi les plus vastes d'Afrique de l'Ouest et d'un réseau hydrographique dense de 6000 km. Les eaux guinéennes abritent d'importantes ressources (crevettes, poissons blancs, petits pélagiques) liées à un environnement marin relativement

15 Cf. Plan de partenariat en vue de la mise en œuvre de la CDN (2021-2030).
16 Rapport sur les perspectives économiques en Afrique, PEA 2023.
17 BAD, Mise à jour à fin 2025 du Document de stratégie pays DSP 2018-2022 et de revue de la performance du portefeuille pays 2022.

Encadré 2 : Quelques potentialités minières de la Guinée

Bauxite : 40 milliards de tonnes à Boké, Fria, Gaoual, Télimélé, Pita-Labé, Mali, Kindia, Dabola, Tougué, Lelouma, Mamou, Dalaba, Koubia,

Fer : Plus de 20 milliards de tonnes (Beyla, Kérouané, N'Zérékoré, Macenta, Lola, Gaoual, Faranah et Forécariah)

Or : Plusieurs milliers de tonnes principalement dans le bassin birrimien Guinéen (Siguiri, Mandiana, Kankan, Dinguiraye, Dabola, Kouroussa)

Diamant : Plus de 10 millions de carats (Kérouané, Macenta, Kissidougou, Beyla, Forécariah, Télimélé et Kindia)

Calcaire : Des centaines de millions de tonnes dans les préfectures de Kindia, Mali et Siguiri

Métaux de base : Des indices très importants qui sont à l'étape de la recherche géologique et minière. Ils n'ont pas été évalués pour le moment : Faranah, Boké, Télimelé, Dubreka, Kindia, Kérouané, Kissidougou, N'Zérékoré, Yomou et Beyla.

Matériaux de construction : Des matériaux de construction se rencontrent un peu partout et les réserves sont inépuisables en sable, latérite, graviers pisolithique, argile, les granites, les granites ornementales.

propice au développement de pêcheries (phénomènes d'upwelling saisonnier, apports des fleuves). Les ressources démersales sont constituées de poissons de fonds (bar, sole, machoiron, dorade), de céphalopodes (seiche essentiellement) et de crevettes. Les ressources pélagiques (ethmalose, sardinelle, chinchard, etc.) qui présentent des potentiels importants, sont essentiellement pêchées par les opérateurs nationaux du sous-secteur artisanal. La pêche constitue un secteur important de l'économie nationale. Elle occupe environ 4% de la population active, génère près de 150 000 emplois directs et fournit 40% des protéines animales consommées dans le pays. La pêche industrielle est principalement pratiquée par des flottes étrangères. La pêche artisanale fournit plus de 80 pour cent des captures nationales.

Sylviculture[18]. La République de Guinée possède deux des dernières forêts primaires de la planète : Ziama et Diécké. Bien que protégées, celles-ci sont menacées par la pression des activités humaines et avec elles les importantes réserves de biosphère qu'elles abritent. D'une part, l'extension des terres agricoles pour répondre aux besoins alimentaires d'une population croissante se fait au détriment des espaces forestiers. D'autre part, leur exploitation industrielle par des sociétés telles que Forêt Forte est susceptible de bouleverser des équilibres fragiles. La région de la Guinée forestière incarne ainsi les équilibres fragiles et les intérêts contradictoires entre développement économique, la croissance démographique et les enjeux de protection de l'environnement. Faute d'inventaire à l'échelle nationale, selon le Plan d'Action Forestier Tropical-Guinée (PAFT, 1988), le patrimoine forestier s'élèverait à 13 186 000 hectares (soit 53,64 % du territoire national). La superficie des forêts classées de l'État depuis leur création jusqu'à ce jour, s'élèverait à 1 182 133 ha pour

18 Plan d'Action Forestier Tropical-Guinée (PAFT, 1988).

un total de 162 forêts classées (soit 4,80 % du territoire national). La superficie des forêts privées communautaires au nombre de 257 s'élève, à ce jour, à 45 362,52 ha (soit 0,18 % du territoire national). La superficie des plantations forestières de l'État, pour un total de 242 (soit 0,02 % du territoire national), s'élève, à ce jour, à 4 733,99 ha. Quant à la superficie totale des plantations forestières privées et communautaires, pour un nombre total de 611 (soit 0,03 % du territoire national), elle s'élève à 7 755,38 ha.

Agriculture. Ce secteur constitue **un axe majeur de la politique de diversification économique adoptée par la Guinée pour accroître sa résilience aux chocs externes**. L'agriculture occupe 80% de la population active, procure 79 % des revenus ruraux, mais ne contribue qu'à moins de 20% du PIB. Les précipitations sont abondantes et les ressources en eau sont considérables : plus de 19 000 m3 par habitant et par an, contre moins de 4 000 m3 en Afrique subsaharienne. La superficie des terres arables est estimée à 15,5 millions d'hectares, dont moins de 2 millions sont exploitées chaque année. Les principaux défis sont la réforme de la loi foncière pour un meilleur accès à la terre, l'accès au crédit, l'accès très limité aux intrants agricoles (semences, engrais) et la faible productivité, le déficit d'infrastructures et l'enclavement des bassins de production. Le secteur agricole n'offre que peu d'opportunités de développement de chaînes de valeur agro-industrielles pour diversifier l'économie, accélérer la croissance et asseoir sa résilience. Pourtant, les conditions agro-climatiques sont excellentes et permettent de cultiver une vaste gamme de produits dans les différentes régions du pays.

4.1.2 Ressources non renouvelables

Mines et hydrocarbures. Qualifiée de scandale géologique, la Guinée dispose d'importantes réserves de minerais de divers types qui pourraient contribuer substantiellement à un développement harmonieux du pays[19]. Le potentiel minier inclut, entre autres, des gisements de bauxite, d'uranium, de fer, d'or, de diamant, de calcaire, de métaux de base et de matériaux de construction, des pierres de couleur semi-précieuses (cf. Encadré 2). La Guinée abrite les réserves de bauxite, minerai utilisé pour la production de l'aluminium, les plus importantes au monde. Ces réserves à haute teneur en alumine, sont estimées à plus de 40 milliards de tonnes, dont 23 milliards de tonnes localisées dans la région de Boké. Deuxième exportatrice mondiale de bauxite au monde, la Guinée dispose des deux-tiers (2/3) des ressources mondiales de ce minerai[20]. Les réserves sont principalement situées dans les régions suivantes : Basse Guinée (Boké, Kindia, Fria, Boffa), Moyenne Guinée, massif du Fouta-Djalon (Tougué, Pita, Mali, Mamou, Dalaba) et Haute Guinée (Dinguiraye, Dabola, Siguiri).

Ce potentiel pourrait davantage s'étoffer avec une intensification des programmes de recherches géologiques et minières. Deux types d'exploitation minière industrielle et artisanale se côtoient en Guinée, selon la nature des minerais. Les mines artisanales sont concentrées dans les secteurs de l'or et du diamant. La Guinée dispose également de ressources en hydrocarbures de pétrole et de gaz offshore. L'évaluation des réserves est en cours et a été confiée par contrat à la multinationale française, le Groupe Total.

4.2. POSSIBILITÉ D'ACCROÎTRE LA CONTRIBUTION DU CAPITAL NATUREL EN GUINÉE

Le secteur minier présente un intérêt très stratégique pour la Guinée pour continuer d'assurer la résilience de son économie et générer des fonds climatiques pour une croissance verte et inclusive. La production de bauxite, premier produit d'exportation de la Guinée, a été stimulée par l'entrée en production de nouvelles mines plus tôt que prévu et par

Le secteur minier présente un intérêt très stratégique pour continuer d'assurer la résilience de son économie et générer les fonds climatiques pour une croissance verte et inclusive.

19 BAD, Mise à jour à fin 2025 du Document de stratégie pays DSP 2018-2022 et de revue de la performance du portefeuille pays 2022.
20 Ministère des Mines et de la Géologie.

la reprise plus rapide de la demande chinoise de bauxite et d'alumine dont la Guinée est devenue, depuis 2017, le premier fournisseur devant l'Australie. L'activité aurifère artisanale a elle aussi été dynamique, du fait de la hausse des cours internationaux de l'or, qui a attiré davantage d'orpailleurs et d'intermédiaires dans le secteur. La fermeture des frontières durant la COVID-19 a induit une centralisation des exportations minières à Conakry, avec des circuits plus formels. L'activité minière a ainsi connu une forte hausse de 18,4 %, en 2020, contre 8 %, en 2019.

En dépit d'une activité extractive en pleine expansion et de l'adoption d'un nouveau code minier, la contribution des revenus miniers à la mobilisation des ressources internes reste faible et leur impact sur la transformation structurelle de l'économie est marginal.

Le potentiel minier tarde à se traduire en véritable opportunité de développement pour la Guinée. Cette situation est mise en exergue notamment par un niveau de mobilisation globale des ressources fiscales qui ne représente que 13 % à 14 % du PIB, soit l'un des plus faibles d'Afrique de l'Ouest, comparativement à un seuil de 18 % à 20% en zone UEMOA. Avec un potentiel de mobilisation de recettes fiscales estimé à 18 % du PIB selon le FMI, le manque à gagner en revenus fiscaux en Guinée se situe à environ 7,3 % du PIB. Cette déperdition pourrait être comblée, en partie, par une meilleure gouvernance du secteur minier guinéen. De même, la non-application de certaines clauses des contrats miniers régissant la transformation in situ d'une partie de la production de bauxite de la Guinée en alumine prive le pays d'une part substantielle de la chaîne de valeur. Ainsi, selon les estimations les mines ne contribuent qu'à hauteur de 12 % à 15 % de la richesse nationale, bien en deçà du potentiel de création de richesses du secteur minier.

Deux principaux défis sont à lever pour rendre le secteur minier plus efficace et efficient.

Le premier réside dans l'application des dispositions fiscales du nouveau code minier pour accroître la collecte des revenus miniers et contribuer davantage à l'effort de mobilisation des ressources internes. Le second défi a trait au développement d'un contenu local pour le secteur minier grâce à une transformation in situ des minerais (transformation de la bauxite en alumine) pour une montée en gamme dans la chaîne de valeur minière. Cela nécessitera :

- le renforcement des capacités dans les domaines de la géologie minière, du rail, de la raffinerie, des ports et de la transformation des minerais. En effet, le manque d'expertise nationale crée une dépendance aux évaluations de firmes en activités, avec les risques inhérents pour le pays au triple plans technique, financier et fiscal ;
- des réformes du cadre institutionnel et de régulation sectorielle.

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS CLÉS DE POLITIQUES PUBLIQUES

5.1. POSSIBILITÉ D'ACCROÎTRE LA CONTRIBUTION DU CAPITAL NATUREL EN GUINÉE

La Guinée doit faire face à un double défi. Le pays doit en effet accroître ses indicateurs de développement humain classés parmi les plus faibles au monde, en tirant au mieux profit des opportunités de mobilisation des financements du secteur privé vers les investissements verts et la croissance et en valorisant d'une manière plus optimale son riche capital naturel. Pour asseoir un développement harmonieux et durable, à court, moyen et long termes, le pays se doit de renforcer ses capacités d'adaptation et d'atténuation pour accroître sa résilience aux conséquences des changements climatiques, à travers des investissements verts qui stimulent la croissance. Dans cette perspective, les autorités guinéennes devraient déployer divers instruments innovants de mobilisation de ressources additionnelles privées, mettre en œuvre les réformes de politiques publiques les plus appropriées pour une meilleure exploitation du capital naturel afin de résorber les besoins de financement climatique présents et futurs. En termes de politiques publiques sectorielles, les autorités pourraient mettre en œuvre, entre autres, les recommandations non exhaustives énoncés à la section 5.2.

5.2. RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES POUR LE FINANCEMENT DU SECTEUR PRIVÉ EN FAVEUR DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DE LA CROISSANCE VERTE

5.2.1 Gouvernement guinéen

Voici quelques options de politiques non exhaustives à mettre en œuvre à court, moyen et long terme pour accroître le financement privé pour la lutte contre les changements climatiques en Guinée :

À court terme :

- **Renforcer la sensibilisation à la connaissance de la CDN et des investissements verts** : sensibiliser davantage les parties prenantes nationales aux engagements de la CDN ; sensibiliser également les secteurs privé et financier à l'investissement dans les projets d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets.
- **Partenariats public-privé (PPP)** : renforcer l'Agence de promotion des investissements publics (APIP) dans sa mission de promotion des PPP pour les projets verts qui concourent à la lutte contre les changements climatiques au-delà des secteurs des mines et de l'énergie.
- **Baisser le risque perçu par le secteur financier** : habiliter l'APIP a jouer pleinement le rôle de conseil financier des promoteurs nationaux de projets verts pour atténuer le risque et accroître les possibilités de financement bancaire.
- **Renforcer la coordination entre les structures nationales**. Il s'agit de mieux articuler le cadre institutionnel existant

pour permettre aux structures nationales en charge des changements climatiques à divers niveaux (central, régional et local) de remplir leur mission dans le cadre de la mise en œuvre de la CDN ou du Plan d'investissement climatique.

À moyen terme :

- **Approfondir le marché financier** : Faire instaurer, par la Banque Centrale, le cadre légal et règlementaire permettant d'asseoir un marché financier promouvant la finance verte et les autres véhicules financiers faisant défaut (cf. 3.3.3) pour favoriser l'émission d'obligations vertes en monnaie nationale.
- **Mettre en place des incitations fiscales à l'investissement**. Des études de benchmarking auprès d'autres pays devraient précéder toutes les décisions, pour éviter d'importantes dépenses fiscales non-productives.
- **Fournir de l'assistance technique au secteur privé**. Cet appui doit viser à renforcer les capacités de structuration et d'analyse de projets verts qui soient financièrement bancables.

À long-terme

- Structurer le marché du carbone,
- Renforcer les cursus scolaires sur les dimensions des changements climatiques,
- Renforcer et vulgariser les produits de recherche sur l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets.

5.2.2 Banques multilatérales de développement et PTF

Une mise en œuvre couronnée de succès des options de politiques susmentionnées par le gouvernement requiert des synergies avec l'ensemble des parties prenantes nationales (gouvernement, collectivités décentralisées, secteur privé, société civile, communauté des bailleurs et partenaires techniques et financiers). Pour créer des conditions favorables pour les différentes parties prenantes du paysage du financement du secteur privé pour l'action climatique et la croissance verte en Guinée, les banques multilatérales et les autres partenaires techniques et financiers peuvent mettre en œuvre les actions ci-dessous :

À court terme :

- **Renforcer les capacités** des acteurs nationaux par des assistances techniques ciblées dans le paysage de la finance climatique et la vulgarisation de la CDN et du Programme d'investissement climatique.

À moyen terme :

- **Appuyer la mise en œuvre des réformes pour la finance climatique**. Il s'agit d'engager le dialogue avec l'ensemble des parties et d'apporter l'expertise technique et les ressources nécessaires pour asseoir les cadres institutionnel, règlementaire et de régulation requis pour les structures à mettre en place (à court, moyen et long termes).
- **Renforcer l'écosystème financier national** (BCRG, banques commerciales, APIP etc.) en fournissant les véhicules et produits financiers d'atténuation des risques dans les PPP et projets verts (exemple : les instruments de garantie partielle des risques). Le Groupe de la Banque africaine de développement et le Groupe de la Banque mondiale, à travers la Société financière internationale, peuvent y jouer un rôle de premier plan, en lien avec les autres PTF (AFD, BID).

5.3. RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES POUR ACCROÎTRE LA CONTRIBUTION DU CAPITAL NATUREL AU FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LA CROISSANCE VERTE

Selon l'indice de gouvernance des ressources naturelles 2021, la Guinée a gagné 6 points par rapport à l'évaluation intermédiaire de 2019. Le pays a réalisé un score de 62 sur 100 et accède ainsi à la tranche de performance supérieure dite « satisfaisante ». Toutefois, des défis persistent. Les perspectives de développement harmonieux du capital naturel en Guinée pour un développement vert et inclusif requièrent des reformes à court et moyen termes, notamment, en ce qui concerne les aspects de gouvernance en amont et en aval de l'exploitation minière, ainsi qu'en ce qui concerne la protection de la faune qui supporte les effets du commerce illégal d'espèces sauvages.

- **À court terme :**

Les priorités d'actions et de réformes à court terme sur le secteur minier devraient porter sur ce qui suit :

- **Application intégrale du Code minier** : application stricte des dispositions légales et règlementaires prévues sur les revenus miniers, notamment la taxe d'extraction et la taxe à l'exportation par un contrôle (amont/aval),
- **Lutte contre les conflits d'intérêts et la corruption dans le secteur extractif**. Il convient d'accélérer la divulgation de la propriété effective des titres miniers, ainsi que les déclarations de participation des personnels de l'État dans les entreprises,
- **Audit fiscal** : réalisation d'un audit fiscal des entreprises opérant dans le secteur minier sur l'application du code minier, les exonérations et les prix de transferts ;
- **Quantification (amont et aval des mines) du volume des minerais exportés,** afin d'optimiser les revenus miniers de l'État. Cela suppose la formation d'une centaine d'inspecteurs de bateau pour couvrir les 15 ports minéraliers du pays. L'effectif d'inspecteurs actuellement disponibles n'est que de 28, soit moins de 30% du personnel d'inspecteurs requis ;
- **Quantification de la teneur des minerais grâce à la mise en place du laboratoire national à but minier** qui devrait expertiser la teneur sur au moins 90% de l'échantillon des minerais destinés à l'export ;
- **Renforcement des capacités des départements sectoriels par l'acquisition de nouvelles licences de logiciels de géologie** à l'usage du ministère des Mines et de la Géologie. Il s'agit d'investir dans la capacité, la technologie, les approches et les outils pour tirer parti de pratiques exemplaires en matière d'initiatives d'exploration et d'octroi de licences, ainsi que des accords internationaux ;
- **Divulgation systématique des études d'impact et des plans de gestion environnementale et sociale de tous les projets miniers** ;
- **Finalisation et opérationnalisation des textes d'application du Code de l'environnement de 2019**, notamment ceux relatifs aux indemnisations et à la réinstallation des personnes affectées par les projets miniers.

Les priorités à court terme pourraient être financées par une réorientation et une utilisation judicieuse des financements existants de certains partenaires techniques et financiers. Dans ce cadre, il est à noter que la Banque africaine de développement, qui appuie le ministère des Mines et de la Géologie, dispose de ressources non décaissées sur l'un de ces projets en cours qui pourraient servir à la mise en place du Laboratoire national devant expertiser la teneur des minerais. Cette activité est d'autant plus stratégique que la formule

La Guinée doit internaliser la quantification in-situ sur au moins 90% de l'échantillon des minerais destinés à l'exportation par la mise en place du laboratoire national à but minier.

de calcul des recettes minières de l'État sur la bauxite prend en compte les trois paramètres suivants : (i) **quantité exportée de bauxite** ; (ii) **teneur en minerai de la bauxite exportée e**t ; (iii) **prix de vente de la bauxite exportée**.

En ce qui concerne la biodiversité faunique et l'inventaire du capital naturel, les actions à court terme devraient porter sur ce qui suit :

- **Intensification de la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages**, en renforçant les capacités des services spécialisés du ministère en charge de l'environnement et des postes de contrôle douaniers sur l'ensemble du territoire.
- **Investissement dans la collecte de données** pour améliorer l'évaluation et la mesure du capital naturel, y compris la mise en œuvre et l'intégration du capital naturel et des services écosystémiques dans le système standard de comptabilité nationale.

À moyen terme

Les réformes à moyen terme devraient se focaliser sur :

- la réalisation de la cartographie minière de la Guinée à l'échelle 15/50 000 ou 1/50 000 en remplacement des cartes existantes à l'échelle 1/200 000. Ce nouveau type de cartographie à effectuer pour chaque région du pays favoriserait une quantification plus adaptée du potentiel minier, sur la base des données géologiques.
- l'élaboration de politiques et d'instruments appropriés en matière de ressources naturelles pour accroître le contenu local et la valeur ajoutée des ressources extractives; contrôler la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et freiner le taux élevé de déforestation ;
- l'investissement dans le capital humain, tout au long de la chaîne de valeur et le renforcer des capacités de négociation internationales ;
- la mise en place d'institutions transparentes et responsables pour la gestion des ressources. Le pays doit appliquer les meilleures pratiques en matière de gouvernance des ressources naturelles pour se prémunir contre la corruption, le commerce illicite et les flux financiers illicites et veiller à ce que les rendements de l'exploitation des ressources naturelles soient utilisés pour asseoir un développement inclusif et durable. Les fonds souverains peuvent être utiles, mais avec une bonne gouvernance.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BAD, Mise à jour à fin 2025 du Document de stratégie pays DSP 2018-2022 et de revue de la performance du portefeuille pays 2022.

BAD, Perspectives économiques en Afrique 2023.

Climate Risk Regulation in Africa's Financial sector and related sector Initiative, Baseline Study, November 2021.

Contribution déterminée au niveau national (CDN) de la Guinée, 2021

GCF Documentation, Country Programme, Republic of Guinea, 19 December 2018.

Green Climate Fund, Country Programme, Republic of Guinea, 2018.

Meyer, A. 1999. "The Kyoto Protocol and the Emergence of 'Contraction and Convergence' as a Framework for an International Political Solution to Greenhouse Gas Emissions Abatement." In O. Hohmeyer and K. Rennings (eds.), Man-Made Climate Change. ZEw Economic Studies, Volume 1. Heidelberg, Germany : Physica.

Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, Vision Guinée 2040

Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, Programme national de développement économique et social PNDES 2016-2020)

Ministère du Plan et de la Coopération Internationale, Programme de référence intérimaire de la Transition 2022-2025

Ministère de l'Environnement et du Développement durable, Stratégie nationale de développement durable (SNDD)

Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts, Stratégie nationale sur le changement climatique, septembre 2019.

Ministère de l'Environnement et du Développement durable, Plan d'action national d'adaptation aux changements climatiques (PANA) en 2007

Ministère de l'Environnement et du Développement durable, Plan national d'adaptation (PNA),

Ministère de l'Environnement et du Développement durable, Stratégie nationale sur les changements climatiques (SNCC) 2019-2030.

Mitchell, I., L. Robinson, and A. Tahmasebi. 2021. "Valuing Climate Liability." CGD Notes, Center for Global Development, Washington, DC.

NDC Implementation in Africa through Green Investments by Private Sector, A Scoping Study, March 2021.

Plan d'Action Forestier Tropical-Guinée (PAFT, 1988).

Plan d'investissement détaillé de la CDN 2021-2030.

Plan de partenariat en vue de la mise en œuvre de la Contribution déterminée au niveau national

(CDN) de la Guinée 2021-2030

Rapport sur les perspectives économiques en Afrique, PEA 2023.Vision stratégique prospective « Guinée Vision 2040 ».

Report: Mapping of Climate Change Finance Flows to ECOWAS-CILSS Zone, Multilateral Public Funding.

Annexe 1 Guinée - Indicateurs sélectionnés

Indicateurs	Unité	2010	2015	2018	2019	2020	2021	2022 (e)	2023 (p)	2024 (p)
Comptes nationaux										
RNB aux prix courants du marché	Million $ E.U.	7 087	8 719	10 672	12 105	12 677	13 803	...	...	...
RNB par habitant	$ E.U.	690	750	850	940	960	1 020	...	...	...
PIB au prix courants	Million $ E.U.	6 853	8 790	11 857	13 443	14 178	16 386	22 539	26 391	30 479
PIB aux prix constants de 2010	Million $ E.U.	6 853	8 578	11 155	11 779	12 357	12 900	13 520	14 267	15 068
Croissance du PIB en termes réels	%	4,8	3,8	6,4	5,6	4,9	4,4	4,8	5,5	5,6
Croissance du PIB par habitant en termes	%	2,3	1,2	3,7	3,0	2,3	1,9	2,3	3,1	3,2
Valeur ajoutée : Mines et carrières	Million $ E.U.	960	715	2 023	2 141	2 196	2 964	3 556	...	...
Valeur ajoutée : Mines et carrières	% du PIB	14,0	6,8	19,1	16,3	14,2	15,5	15,8	...	...
Valeur ajoutée : Pêche	Million $ E.U.	283	343	511	631	648	818	980	...	...
Valeur ajoutée : Pêche	% du PIB	4,1	3,2	4,8	4,8	4,2	4,3	4,1	...	...
Prix et Monnaie										
Inflation (IPC)	%	15,5	10,8	9,8	9,5	10,6	12,6	12,2	11,2	9,9
Taux de change (moyenne annuelle)	monnaie locale / $ E.U.	5 722,4	7 488,8	9 011,1	9 183,7	9 565,1	9 728,8	8 778,8	8 496,0	8 361,5
Finances publiques										
Recettes totales et dons	% du PIB	10,8	14,8	14,9	14,5	14,1	13,7	14,7	13,4	13,3
Dépenses totales et prêts nets	% du PIB	20,5	21,7	16,1	15,4	16,0	15,4	16,1	16,0	16,2
Déficit (-) / Excédent global (+)	% du PIB	-9,6	-6,9	-1,2	-0,9	-1,9	-1,7	-1,3	-2,6	-2,9
Secteur extérieur										
Variation des termes de l'échange	%	-26,6	4,7	-13,4	7,0	120,3	-21,4	-18,3	-1,6	-4,7
Solde des comptes courants	Million $ E.U.	-440	-998	-407	-2 107	-2 307	-352	-1 665	-1 759	-1 390
Solde des comptes courants	% du PIB	-6,4	-11,4	-3,4	-15,7	-16,3	-2,1	-7,4	-6,7	-4,6
Dette et flux financiers										
Service de la dette	% des exportations	4,3	5,5	2,5	2,3	0,9	0,8	1,5	3,5	3,7
Dette extérieure totale	% du PIB	46,0	21,4	19,9	19,9	27,0	24,8	21,9	19,5	20,4
Flux financiers nets totaux	Million $ E.U.	206	581	793	881	763	680	...	...	...
Aide publique au développement nette	Million $ E.U.	221	539	654	562	726	587	...	...	...
Investissements nets directs en prov. de l'é	Million $ E.U.	101	53	353	44	176	173	...	...	...
Indicateurs Démographiques										
Population totale	Millions	10,3	11,6	12,6	12,9	13,2	13,5	13,9	14,2	14,5
Taux d'accroissement de la population tota	%	2,5	2,6	2,6	2,6	2,5	2,5	2,4	2,4	2,4
Population urbaine	% du total	35,4	36,5	37,6	38,0	38,4	38,9	39,3	39,8	40,4
Espérance de vie à la naissance	ans	56,7	58,1	59,3	59,7	59,3	58,9	59,0	59,5	60,7
Indice synthétique de fécondité	naissances par femme	5,4	5,0	4,7	4,6	4,5	4,4	4,3	4,2	4,1
Pauvreté et répartition des revenus										
Pop. vivant en dessous du seuil national de pauvreté	% of total population	...	...	43,7	...	...	...	...	...	...
Population vivant en dessous de 2,15 $ pa	% of total population	...	...	13,8	...	...	...	...	...	...
Indice de Gini	%	...	...	29,6	...	...	...	...	...	...
Indicateurs d' emploi										
Participation de la Population Active (total)	%	59,1	55,7	53,6	52,9	52,4	52,3	52,4	52,3	...
Participation de la Population Active (jeune	%	36,8	30,8	27,5	26,4	26,2	26,5	26,5	26,3	...
Taux de chômage (total)	%	4,8	4,9	5,0	5,0	5,9	5,8	5,7	5,7	5,7
Taux de chômage (Jeune)	%	6,2	6,7	6,9	7,0	8,5	7,9	7,9	7,8	7,8
Bénéfices tirés des ressources naturelles										
Total des bénéfices tirés des ressources n	% PIB	15,3	14,1	12,3	4,6	4,1	...	...	...	...
Bénéfices tirés du pétrole	% PIB	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Bénéfices tirés du gaz	% PIB	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Bénéfices tirés des minéraux	% PIB	6,7	3,6	7,2	...	...	...	...	...	...
Bénéfices tirés des forêts	% PIB	8,6	10,5	5,1	4,6	4,1	...	...	...	...
Bénéfices tirés du charbon	% PIB	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Ressources renouvelables du capital naturel										
Terres arables	1000 hectares	2 900,0	3 100,0	3 100,0	3 100,0	3 100,0	...	...	...	...
Terres agricoles	1000 hectares	14 300,0	14 500,0	14 500,0	14 500,0	14 500,0	...	...	...	...
Autres terres	1000 hectares	3 703,0	3 683,0	3 803,0	3 843,0	3 883,0	...	...	...	...
Terres forestières	1000 hectares	6 569,0	6 389,0	6 269,0	6 229,0	6 189,0	...	...	...	...
Forêt plantée	1000 hectares	52,0	53,0	56,0	56,0	57,0	...	...	...	...
Retraits annuels d'eau douce, total	des ressources internes	0,3	0,4	0,4	0,4	...	...	...	...	...
Production totale de la pêche	Tonnes	113 689,0	185 061,0	293 693,6	360 643,2	310 705,0	...	...	...	...
Financement climatique et croissance verte										
Financement climatique total*	Million $ EU	...	...	...	...	258,6	...	...	...	...
Indice de croissance verte**	%	...	...	...	...	…	...	...	...	...

Source : AfDB Statistics Department: African; IMF: World Economic Outlook, April 2023 and International Financial Statistics, April 2023; Last Update: June 2023

AfDB Statistics Department: Development Data Portal Database, April 2023. United Nations: OECD, Reporting System Division.

** Source: Climate Policy Initiative (www.climatepolicyinitiative.org)*

***Source: Global Green Growth Institute (GGGI). The scores for the Green Growth Index range from 1 to 100, with 1 having the lowest or very low performance and 100 having the highest or very high performance*

AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT